



# ALLONS VOIR SI LA ROSE

# N°4

MAI / JUIN

2 0 0 9

## édito

## sommaire

<b>édito</b>	page	1
<b>roseraie</b>	page	2
▪ Leçons de la crise des universités	page	4
▪ La sortie de crise passe par la réforme de la gouvernance d'entreprise	page	6
▪ Hadopi : le diable est dans les détails	page	8
<b>épines</b>	page	10
▪ Quand le PS est victime de son "horizon d'attente"	page	11
<b>le bouquet : quelles idées pour l'Europe?</b>	page	14
▪ A quoi sert l'Union pour la Méditerranée?	page	11
▪ L'Europe, combien de divisions?	page	14
▪ Erasmus et Rasmussen	page	14
<b>pétales</b>	page	7
▪ Le mythe, le rêve, la chimère : l'Europe sociale	page	13
▪ Le PSE a un programme : quelques propositions à picorer	page	16
▪ My Parliament is Reach !	page	16

Ce fut pour nous une évidence de consacrer le dossier de ce quatrième numéro d'*Allons Voir Si la Rose*, le journal des sections universitaires, à l'Europe. Le paradoxe est que cette question, qui devrait être au centre d'un débat intense, a, à seulement quelques semaines des élections, un traitement médiatique nul, sinon en se faisant l'écho des jeux politiques nationaux. Où sont les débats si passionnants et passionnés de 2005, lors du référendum sur le traité constitutionnel ? Le scrutin du 7 juin risque au contraire de susciter, malheureusement, une grande indifférence dont il faudra tirer les leçons. Les responsables ne sont pas seulement les médias, loin s'en faut ! Les acteurs politiques partagent cette triste responsabilité, qu'ils aient porté le "oui" ou le "non" lors du référendum d'il y a quatre ans.

Mettre à profit ces semaines de campagne pour nourrir une réflexion sur la question de l'Europe, c'est la tâche que se sont assignées les sections universitaires du Parti Socialiste. C'est entre autres

« Où sont les débats si passionnants et passionnés de 2005, lors du référendum sur le traité constitutionnel ? »

le résultat de ces travaux que vous trouverez dans ces pages, que ce soit sur l'Union pour la Méditerranée, l'Europe de la défense ou la question des échanges universitaires. Ce sont aussi des appels au débat, à la discussion, qui manquent, de l'avis de tous, cruellement. Nous espérons ainsi convaincre, avec cette modeste contribution au débat, qu'une autre Europe est possible, que nous devons la construire dans le souci de l'avenir et du développement de chacun, et que pour réaliser cette tâche, nous, socialistes sommes les mieux placés.

Le journal a aussi fait la place à d'autres sujets, à commencer par la crise des universités qui a marqué ces derniers mois. Là aussi, le traitement médiatique fut pitoyable mais était-ce là une raison pour que le monde politique, et particulièrement la gauche, ne s'empare pas du sujet ? Les sujets graves ne manquent pas ces temps-ci : de la loi Hadopi, qui menace nos libertés et bafoue certains principes élémentaires du droit, à la question de la gouvernance des entreprises. Ce nouveau numéro d'*Allons Voir Si La Rose* se veut donc, une fois de plus, un appel au débat et, nous l'espérons, trouvera ainsi une utilité.

François Touchard

## Leçons de la crise des universités

*Alors que le mouvement des enseignants-chercheurs et des universités, historique tant par son ampleur que par sa durée, semble s'affaiblir, il est temps d'en faire un premier bilan. Malgré cette intensité inédite, les objectifs des enseignants-chercheurs, personnels et étudiants n'ont pas encore été atteints, alors que l'on a vu des mobilisations-éclairés (et de moindre ampleur) d'autres catégories socioprofessionnelles couronnées de succès (pêcheurs, taxis...). Ce paradoxe commande d'analyser plus précisément ce mouvement pour comprendre ce qu'il révèle du monde universitaire, mais aussi plus largement du climat social et politique de notre pays.*

### **Les nouvelles fractures socioprofessionnelles**

Ce conflit révèle d'abord une grande incompréhension entre le monde de l'université et le reste des Français. Alors qu'un nombre considérable de Français sont passés par l'université, le mouvement des enseignants-chercheurs n'a pas mobilisé l'opinion autour de lui. La rhétorique libérale gouvernementale – les universitaires accusés d'être des privilégiés, rétifs à toute réforme, prenant en otages les « usagers », etc. – est sans doute un élément explicatif important mais ne saurait tout expliquer. La technicité du dossier est une autre explication ; les enseignants-chercheurs font face à des accusations simples (« vous refusez toute évaluation ») qui font écho aux préjugés populaires contre les intellectuels, accusations auxquelles ils ne sont pas parvenus à répondre par les quelques phrases claires et marquantes qui auraient permis de toucher le grand public. Plus problématique encore, les enseignants-chercheurs se sont fait voler la défense des principes : par une désormais classique manœuvre de triangulation, Valérie Pécresse et ses soutiens ont pu faire croire qu'ils défendaient les étudiants pauvres, l'autonomie de la recherche, ou encore les universités face aux grandes écoles, rabattant le discours des universitaires mobilisés sur une contestation insatisfaisante de la marchandisation des savoirs.

Dans le même ordre d'idée, on ne peut que regretter que des convergences potentiellement détonantes, comme avec le mouvement des médecins, n'aient pu avoir pleinement lieu. Il est vrai que le gouvernement a eu l'habileté de céder très rapidement (ou au moins de donner de signes de conciliation) aux catégories professionnelles dont l'action est directement compréhensible, et aimée, par les Français, et qui savent en conséquence qu'elles peuvent se contenter d'une mobilisation courte et dure. Quelle empathie provoque dans l'opinion un chercheur en physique fondamentale

ou, pire, en linguistique ? Il n'en reste pas moins que l'égoïsme catégoriel et/ou syndical (parfois au sein d'un même milieu professionnel – on ne peut pas dire que l'UNEF ait mis beaucoup de cœur à mobiliser les étudiants), finement analysé et manipulé par la droite, est un obstacle considérable à toute mobilisation sociale d'ampleur.

### **Le monde des intellectuels coupé en deux: commentateurs vs universitaires**

Autre fracture problématique, celle, au sein même de la classe des « intellectuels », entre d'une part la majorité des journalistes, essayistes, éditorialistes et autres polygraphes, et d'autre part les universitaires et chercheurs professionnels. Au classique problème du traitement des mouvements sociaux par la presse s'est ajouté ce qui ressemble fort à un règlement de compte entre les « commentateurs », de plus en plus réduits au rôle de relais d'opinion (des idées reçues et du pouvoir en place), prisonniers du buzz et de l'air du temps, et les universitaires, dont la réflexion méthodique s'installe dans le temps long et refuse la fatalité/facilité de la pensée unique. Ce qui d'ailleurs n'est pas un atout pour mener un combat politique et social à l'heure du mail en temps réel et de l'information en continu par flux RSS. Il serait trop simple de voir dans la très mauvaise couverture faite par la presse de droite (type Figaro) et la presse de gauche « bourgeoise » (type Nouvel Observateur) une simple manipulation des services de communication du gouvernement : elle a sans nul doute eu lieu, mais est venue se superposer à un conflit de classe dont certains éditoriaux (de Franz-Olivier Giesbert notamment) permettent de mesurer la sourde violence.

### **Des moyens inappropriés**

Le mouvement a par ailleurs été affaibli par des erreurs tactiques et stratégiques : en particulier, disproportion et inadaptation des moyens. Inadaptation d'abord. S'inspirant des mouve-

ments précédents et des mobilisations altermondialistes, les enseignants-chercheurs mobilisés ont souvent eu recours à des méthodes de happening censées capter l'objectif des caméras et l'attention du grand public. C'est ainsi que furent explicitement conçues la « ronde des obstinés » ou les lectures publiques de *La Princesse de Clèves*. Erreur, tant sur la forme que sur le fond. La ronde des obstinés, assez largement reprise et commentée, ne délivrait aucun message clair si ce n'est l'obstination et l'absurdité; quant aux lectures publiques de *La Princesse de Clèves*, elles enfermaient trop les universitaires dans la caricature d'une culture poussiéreuse. En résumé, non seulement ces actions ne répondaient pas aux nécessités du moment – la pédagogie, le besoin d'expliquer au grand public l'université – mais pire encore elles venaient subliminalement renforcer le message de la droite : une université inutile et archaïque. A contrario, une action simple et efficace n'a jamais été coordonnée centralement : celle de la rédaction d'un contre-plan de réforme, à opposer à Valérie Pécresse et débattre dans l'espace public.

Disproportion ensuite. Le blocage, « arme de destruction massive » aux conséquences lourdes, ne fut pas utilisé à bon escient, et surtout de façon trop hétérogène à travers les universités mobilisées. Un blocage de long terme vide les universités (y compris des éléments mobilisés) et tend à remonter les étudiants contre les professeurs, surtout en l'absence d'une mobilisation syndicale franche chez les premiers. Valérie Pécresse sut habilement en jouer, ne répondant favorablement qu'aux demandes de ceux-ci (prolongement des bourses par exemple), et en présentant ces concessions comme des réponses à l'irresponsabilité des enseignants-chercheurs. Une généralisation des cours hors programmes ou hors les murs, concertée avec la communauté étudiante, ainsi qu'une sécurisation par avance des crédits ECTS et des diplômes, aurait été bien plus efficace et mobilisatrice.

Disproportion et inadéquation enfin des méthodes de communication, face au rouleau compresseur médiatique et gouvernemental : pas de porte-parole emblématique et poussé en avant pour incarner le mouvement, mais des délégations de représentants de toutes les catégories mobilisées, renouvelées à chaque coordination nationale, et délivrant des communiqués trop longs et peu accrocheurs ! Tout cela partant de bonnes intentions sans doute, mais révélant une certaine naïveté sur les mécanismes

de traitement et de diffusion de l'information.

« une nouvelle habitude de la droite : criminaliser systématiquement le mouvement social »



### Un monde politique hostile ou autiste

Ajoutons à ce que l'on a déjà dit de l'attitude de la droite une nouvelle habitude : celle de criminaliser systématiquement le mouvement social. En l'occurrence l'invasion du Quartier latin, à Paris, par des CRS en tenue « Robocop » est désormais rituelle ; des enseignants sont poursuivis en justice ; et on propose même une loi anti-blocage.

A gauche et au PS en particulier, le constat n'est guère motivant : mises à part quelques prises de position individuelles ou plus officielles, d'utiles mais décalées séances d'échanges et de réflexion, il n'y eut pas de soutien franc et massif au mouvement. Hostilité muette et soutien tacite à la réforme du gouvernement ? Ou incompréhension profonde, liée à l'uniformisation des origines socioprofessionnelles des cadres et élus socialistes ? Sans doute le prisme catégoriel de la majorité des responsables (diplômés d'écoles de commerce, de journalisme, d'IEP, de formations administratives) ne facilite-t-il pas leur appréhension correcte du monde universitaire. De manière générale, socialistes et responsables politiques de gauche n'ont pas joué le rôle de porte-voix et d'amplificateurs du mouvement dont ils auraient pu, et dû, se saisir.

Le combat n'est pas encore fini, et peut peut-être – qui sait ? – reprendre à la rentrée prochaine. Mais en l'état actuel des choses, une occasion a été ratée d'infliger une défaite symbolique et lourde de sens à la droite et à sa conception dépassée de la société. Puisse-t-on en tirer quelques enseignements pour la réussite des prochaines luttes sociales, dans ce domaine ou ailleurs.

Romain Pigenel ■  
Section ■ Jaurès ENS

## La sortie de crise passe par la réforme de la gouvernance d'entreprise

*Dans un contexte de crise financière, devenue crise économique, et face à certaines pratiques désormais insupportables, au-delà même des propositions concrètes du Parti socialiste, une réflexion s'impose plus que jamais sur le mode de gestion des entreprises. Les mesures tentant de limiter les effets de cette crise ne sont qu'une partie des réponses à apporter : un travail sur ses origines profondes semble à présent incontournable.*

Les récents scandales le prouvent, les rémunérations des grands patrons français ont atteint des niveaux qui dépassent l'entendement. Parachutes dorés, stock-options, inflation du salaire de base : les patrons du CAC 40 ont été particulièrement gâtés ces dernières années. Le grand gagnant est le fameux « Zach », entendez par là Antoine Zacharias : son éviction de la direction de Vinci en 2006 lui a permis de se constituer une modeste fortune de 250 millions d'euros, notamment grâce au soutien d'Alain Minc, membre du comité de rémunération du groupe à l'époque.

Entre temps, la donne a changé. Avec la crise, les projecteurs sont désormais braqués sur les dirigeants : leur manque de clairvoyance et leurs comportements « bling bling » en ont fait les coupables tout désignés d'une crise qu'ils n'ont pu empêcher ni même prévoir. Même leur ami intime, Nicolas Sarkozy, s'est mué en pourfendeur du capitalisme lors d'un discours à Toulon aux accents du NPA. Le même Alain Minc impliqué dans Vinci a lancé lui aussi un appel désespéré et émouvant aux grands patrons du CAC 40 : « je suis aujourd'hui inquiet pour vous car je ne comprends ni vos réactions, ni vos raisonnements, ni – pardonnez-moi le mot – votre autisme ». Et pourtant les scandales continuent : dividendes reversés aux actionnaires des principales banques françaises, bonus pour les dirigeants, *golden parachutes*, ou encore *golden hello* comme les 400 000 euros que va toucher Frédéric Lemoine, nouveau président du directoire de Wendel lors de sa prise de fonction.

Les discours d'intention des dirigeants, les blâmes moralisateurs de l'UMP et du gouvernement ou les chartes de conduite du Medef se révèlent d'une inefficacité prévisible dans un pays où le droit ne repose pas sur la *soft law*. D'autant plus que les autres Etats l'ont compris, les Etats-Unis d'Obama en tête, qui ont même voté une loi fixant

une limite aux revenus des dirigeants américains.

Il faut donc légiférer en la matière rapidement et ce pour répondre à deux nécessités.

Il s'agit tout d'abord d'une nécessité sociale. Toute société repose sur un contrat fixé de manière inconsciente entre ses membres. Lorsque celui-ci se brise, la situation devient grave : des émeutes éclatent, des manifestations virent à l'affrontement violent, des citoyens s'en prennent à des boucs émissaires désignés et dans certains pays existe même un risque de guerre civile. Les crises mettent généralement ce contrat à rude épreuve. Dès lors, tout fait irrationnel d'une frange de la population, tout comportement délétère, toute différence trop marquée choque, indigne et peut avoir de lourdes conséquences. Nicolas Sarkozy le sait bien ; il n'aurait pas adopté un discours moralisateur frisant l'extrême gauche sinon. Pour l'instant les détentions de cadres dirigeants restent sans gravité et les banlieues ne se sont pas embrasées. Mais la situation pourrait très vite s'emballer et prendre des proportions incontrôlables.



Il s'agit ensuite d'une nécessité économique. Au sein des entreprises, l'irrationalité des rémunérations des dirigeants, supposée proportionnelle à leur performance, s'avère contre-productive. Des écarts trop marqués entre les dirigeants, les cadres et les employés créent un véritable plafond de verre entre chaque strate et nourrissent la rancune, la jalousie et la résignation des subordonnés. Ceux-ci sont d'autant plus démotivés qu'on leur demande de travailler plus pour gagner moins, sachant qu'ils seront peut être licenciés le lendemain et l'entreprise en faillite le surlendemain. Par ailleurs, les investisseurs, particulièrement sensibles au climat politique et social – chaque grève, rappelons-le, ayant un coût économique certain –, pourraient sanctionner les marchés dans lesquels les entreprises concernées ne font rien pour tenter de réduire le risque social. Enfin, la crise va avoir des répercussions sur les principes de bonne gouvernance et les indicateurs en la matière pourraient se montrer plus pénalisants à l'égard des entreprises rémunérant de manière exagérée leurs dirigeants.

L'interdiction des stock-options, la fin des *golden parachutes* et *golden hello*, l'encadrement du niveau du salaire de base des dirigeants sont autant de mesures défendues par le Parti socialiste et sur lesquelles le gouvernement va bien être obligé de se pencher. Elles ne doivent néanmoins pas occulter un problème de gouvernance économique plus large, à l'origine de la crise actuelle et dont les scandales liés aux rémunérations des dirigeants ne constituent que la partie émergée de l'iceberg.

Il convient en effet de mettre de l'ordre plus généralement dans la gouvernance d'entreprise, c'est-à-dire dans la manière dont une entreprise est gérée par ses dirigeants, ses administrateurs et les différents comités qui la régulent. Depuis plusieurs années les Etats ont pourtant instauré des règles, comme la création d'un comité d'audit pour s'assurer de la régularité des comptes, celle d'un comité de rémunération afin d'encadrer les revenus des dirigeants, ou encore l'introduction d'administrateurs indépendants en France chargés d'apporter un regard moins partial et de long terme sur les stratégies d'entreprise. Force est de constater que les différents comités et les administrateurs des grandes sociétés n'ont pas joué leur rôle. Découvrant souvent les documents à la dernière minute, présents dans plusieurs conseils d'administration voire même président d'une autre société, les administrateurs ne se montrent pas à la hauteur de leur travail.

Ils ont ainsi donné leur aval à certaines pratiques spéculatives impensables. Les banques, si agaçantes avec les particuliers les moins aisés, n'ont pas hésité à prêter à des *hedge funds*, sous prétexte que ceux-ci offraient un rendement plus intéressant. Les *hedge funds* ne sont pourtant que des machines spéculatives, ultra-puissantes en période de croissance, mais en faillite dès les premiers soubresauts de la crise, soit une destination bien risquée pour l'épargne des particuliers. Les conseils d'administration ont également avalisés toutes les stratégies de *down sizing*, pratique visant à réduire une entreprise au strict minimum, en se séparant des activités les moins rentables et du maximum de ses effectifs, quitte à s'interdire toute stratégie de long terme pour privilégier une forte rentabilité à court terme.

Là encore, il apparaît nécessaire d'améliorer par la loi la gouvernance d'entreprise car les textes de bonnes intentions du Medef ne suffisent plus. L'augmentation du nombre de représentants des salariés au sein des conseils d'administration (moins de 4% des effectifs actuels) et des représentants de l'Etat apparaît aujourd'hui vitale. Ce sont en effet les deux seuls acteurs capables de proposer une stratégie à plus long terme. Leur présence pourrait par ailleurs inciter les administrateurs et les dirigeants à être plus vigilants vis-à-vis des pratiques népotiques qui existent dans ce milieu et des stratégies inconscientes, telles que la pratique du prêt aux *hedge funds*. Pourtant, le gouvernement français ne fait rien en la matière. Or, la réforme de la gouvernance d'entreprise est primordiale car la sortie de crise ne passera que par l'assainissement de l'économie.

Il faut donc en finir avec la politique de l'autruche et prendre à bras le corps ces problèmes internes à l'entreprise. Ce n'est un lieu réservé ni à la droite ni à l'attentisme, mais un univers pour lequel les socialistes ont des propositions concrètes et vigoureuses capables d'assurer une reprise de l'économie plus rapide et durable.

# 6

## **Hadopi : le diable est dans les détails**

*Après un parcours mouvementé, la loi “Création et Internet”, ou Hadopi, a été adoptée ce 12 mai. Le gouvernement a réussi à contenir le débat au terrain des objectifs affichés et non des méthodes employées : il n’a presque pas été fait mention de l’aspect technique.*

Pourtant, en s’y intéressant, on peut constater que le gouvernement s’est engagé dans une démarche proprement surréaliste, qui ignore entièrement les obstacles techniques. Pour maintenir néanmoins l’illusion de son applicabilité, le texte fait appel à une surenchère dans les exceptions aux principes du droit. Ceci lui confère un potentiel d’abus tout simplement inouï, dont les conséquences se feront sentir bien après que l’inutilité de la loi pour les artistes ne soit inévitablement démontrée.

Que prétend en effet accomplir le texte ? Repérer les actes de téléchargement “illégal”, et en punir les auteurs par la coupure de leur connexion à internet (après avertissements).

Nous n’entrerons pas ici dans la nature contre-productive de cette approche, qui, à l’heure où chacun pourrait accéder à la totalité de la musique existante, tente d’imposer l’idée qu’un enregistrement est un objet à usage unique et au coût incompressible.

Non, ce qui frappe dans cette idée, c’est son absurdité technique.

Internet n’est pas conçu pour permettre la traçabilité des échanges. Deux personnes communiquant sur internet peuvent, si elles le veulent, s’identifier de manière sûre. Par contre, lorsqu’elles cherchent simplement à s’échanger des informations, internet se contente d’acheminer ces données comme autant de bouteilles jetées à la mer, sans pouvoir rien assurer sur l’expéditeur ou la route empruntée. Ce principe, qui exclut toute confiance dans la méthode du transport, est une propriété fondamentale de la structure d’internet; c’est ainsi qu’il peut connecter des pays parfois ennemis et survivre aux dégradations ou congestions du réseau.

Dans ce contexte, prouver qu’un transfert de fichier a eu lieu est tout bonnement impossible. Bien sûr, on peut, par des méthodes indirectes, fournir une liste de participant à certains échanges “pair à pair” de fichiers. Cela revient à demander à vos camarades de classe s’ils pensent que vous êtes allé à telle ou telle soirée. Ce procédé, ap-

pelé “collecte d’IP”, se trompe dans 30 à 40 pour cent des cas, selon une étude citée par la députée Martine Billard. De plus il est simplissime de faire accuser qui que ce soit, comme l’ont prouvé des chercheurs de l’université de Washington en faisant accuser de téléchargement illégal une imprimante (certaines imprimantes ont leur propre plaque d’immatriculation, la fameuse “adresse IP”).

Cette collecte est pourtant la pierre angulaire du projet de loi, qui propose de plus de la laisser à des entreprises privées, parties prenantes dans l’affaire ! Ces informations sont bien loin de constituer une preuve valable devant un tribunal et les majors du disque le savent parfaitement. Elles ont en général esquivé ce problème dans les nombreuses procédures intentées aux Etats-Unis, en abandonnant lorsqu’elles ne pouvaient pas obtenir d’accord financier avant le procès.

Mais ici, l’autorité judiciaire est contournée : les données fournies par les ayants droit seront traitées automatiquement, donc crues sur parole ; à l’abonné de demander un recours devant le juge. Outre les nombreux obstacles à cette démarche érigés par le texte, comment se défendre contre ce qui est essentiellement un radar automatique, la photographie du véhicule en moins ?

Poursuivons l’analogie : lorsque votre voiture est volée ou que votre fils majeur vous l’emprunte, vous n’êtes pas responsable des agissements de votre fils ou du voleur; d’ailleurs, la peine n’est pas la confiscation du véhicule, qui pénaliserait toute la famille. C’est pourtant bien ce qui se passe ici: si quelqu’un pirate votre connexion, vous êtes déjà coupable de manquement à l’« obligation de sécurisation » inventée par le texte ! Cette obligation, surréaliste dans l’état actuel de la technologie, signifie également votre responsabilité pour toute action de vos colocataires ou amis de passage, qu’il vous faut donc surveiller.

Il n’est prévu qu’une seule possibilité de prouver sa bonne foi, qui devient une obligation de fait : installer un “logiciel de sécurisation” labellisé par l’Hadopi. Il s’agit certainement de la mesure la plus révoltante du texte, puisque ce sera par définition

un logiciel espion. En effet, il sera propriétaire, c'est à dire que son fonctionnement sera secret. Il sera connecté en permanence au serveur central de la compagnie (privée !) qui le mettra en œuvre. Enfin, tous les détails le concernant seront fixés par des décrets de l'exécutif et les décisions secrètes de l'Hadopi. Aucune dictature au monde n'est allée aussi loin dans le contrôle des ordinateurs individuels. Toutes les demandes de précisions ou de garanties sur ce logiciel sont restées sans réponse de la part du gouvernement.

Alors, qu'arrivera-t-il une fois le texte appliqué? Après un effet psychologique de courte durée sur les internautes téléchargeant occasionnellement, les multiples méthodes de contournement ramèneront les artistes au point de départ. Les grands gagnants

seront les majors et les partisans d'un état sécuritaire, qui auront obtenu une mainmise inédite et durable sur le réseau français. Labellisation, filtrage et logiciel espion, instaurés par l'Hadopi au nom de la création, seront en synergie parfaite avec la centralisation et la surveillance, généralisée par les lois sur la sécurité intérieure en préparation. La loi "Création et Internet" se révélera comme une loi muette sur la création, mais résolument contre internet.

A. G. ■  
Section ■ Jaurès ENS

Ce texte est placé sous licence Créative Commons

## pétales

### Le mythe, le rêve, la chimère : l' Europe sociale

*C'est l'antienne à gauche. Il nous faut une Europe sociale. Une autre ambition que celle de créer un vaste marché libéré de toute entrave. Une ambition qui fasse exister l'Europe autrement que par ses échanges économiques, par des droits sociaux harmonisés à côté d'une liberté économique déjà partagée.*

*Pourquoi n'est-ce pas idiot ? D'abord, parce que l'Europe est un grand marché concurrentiel qui ne concerne pas que les marchandises et les biens, mais aussi les travailleurs. Le dumping social au sein de l'Union Européenne est tout simplement inadmissible. A l'ouverture de l'UE doit désormais répondre une protection de sa population active. Ensuite, parce qu'il existe aujourd'hui un marché européen du travail, avec des salariés qui se déplacent, et qui devraient avoir des droits unifiés pour que des situations aberrantes ne se présentent plus. Enfin, parce que l'Europe assure désormais non sans faiblesses une protection unifiée des droits de l'homme dans tous les pays. Il est donc temps qu'elle garantisse également des droits sociaux.*

*Pourquoi n'est-ce pas déjà fait ? Il faut décider de l'Europe que nous voulons. Et, tout simplement, cela passe d'abord par le choix des champs de compétence que nous souhaitons lui déléguer. Le domaine social, dont la vastitude n'est pas à décrire, reste aujourd'hui majoritairement une compétence nationale, même s'il existe des programmes de coordination (pour l'emploi par exemple), au niveau européen. Pour construire une politique sociale européenne, il faut donc, avant tout, du courage politique. Il faut ensuite un grand talent politique pour dégager un consensus entre 27 Etats membres.*

*Les socialistes français et européens ont déjà fait montre de ces deux qualités. Le programme national pour la campagne européenne (voté le 28 février et non le 5 mai comme celui de l'UMP) reprend les propositions du manifeste du Parti Socialiste Européen (PSE) qui sont partagées par tous les partis socialistes et sociaux démocrates des 27 pays membres :*

- Un "Pacte européen du Progrès social" afin d'assurer à tous -retraités, demandeurs d'emplois, salariés peu qualifiés- un revenu décent et une protection sociale.
- Des salaires minimaux dans tous les Etats membres, qui devraient atteindre 60% du salaire médian de chacun des pays. Cette proposition représente une étape vers un salaire minimum européen.
- Une directive garantissant l'intégrité des services publics.
- L'amélioration de la législation européenne garantissant les droits des salariés (conventions collectives, durée du travail, détachement des travailleurs, statut des jeunes stagiaires...).

*Que le Parlement Européen connaisse une majorité de gauche le 7 juin ne garantira pas une Europe sociale. Mais une majorité forte et unie peut toujours faire avancer les choses de façon inattendue. C'est ce qu'on appelle l'espoir, c'est ce qui manque sans doute à beaucoup de salariés qui subissent la crise, c'est ce qu'il faudrait aujourd'hui pour donner son vote à des candidats de gauche, unis sur un même texte, convaincus par les mêmes propositions, conscients que l'Europe est l'échelon manquant dans la protection sociale des salariés. Qui ne tente rien n'a rien.*

Marthe Pommié ■  
Section ■ Sciences-Po



# épines

---

## Quand le PS est victime de son "horizon d'attente"

*D'un côté, la plainte de ceux qui voudraient entendre bien davantage le Parti socialiste sur les grands sujets et qu'il déçoit par son mutisme; de l'autre, une direction qui tâche de faire bonne figure en faisant des propositions, à l'instar du contre-plan de relance. Ce qui surprend et interpelle, c'est moins le peu d'enthousiasme que suscitent ces propositions – la cause en est sans aucun doute le manque de vision globale du PS qui impose de ressortir inlassablement les vieux discours, les vieilles recettes – que le véritable dialogue de sourds qui s'est peu à peu instauré entre le Parti et la société.*

Il n'est en effet pas très difficile de remarquer que la simple phrase « les socialistes disent, affirment, proposent... » suffit à exaspérer l'opinion avant même qu'elle ait entendu la parole du Parti, sur quelque sujet que ce soit – y compris, et même surtout, parmi l'électorat de gauche qui attendait beaucoup du PS. On pourrait à bon droit analyser la situation de deux manières contradictoires: soit le PS n'est pas audible parce qu'il ne dit rien – ce qui n'est pas complètement vrai – soit parce qu'il en dit trop et dans tous les sens, je veux dire que les voix sont multiples et parfois discordantes. En effet, la parole d'un Besancenot ou d'un Bayrou, en situation de monopole dans leur parti, a par nature plus de portée que celle des socialistes, qui sont un certain nombre à désirer s'exprimer. On ne peut pourtant pas dire que la saturation médiatique soit la stratégie adoptée par les dirigeants socialistes. Mutisme ou cacophonie? Les deux s'entendent et se trouvent parfois sous la plume des mêmes commentateurs. Pourtant, la réalité ne se trouve peut-être pas dans cette alternative confuse.

Il est parfois des concepts propres à certaines disciplines qui éclairent des situations relevant de domaines en apparence tout à fait étrangers. C'est à mon sens le cas de la notion d'« horizon d'attente » développée par le critique littéraire Hans Robert Jauss. Selon lui, un chef-d'œuvre surprend à son époque par le décalage qu'il crée avec l'horizon d'attente du public. Mais un chef-d'œuvre devient classique et finit par créer et intégrer un horizon d'attente qui n'est plus apte à surprendre le public; ce sera le rôle d'un nouveau chef-d'œuvre que de créer un décalage avec le nouvel horizon d'attente. Certes il faut distordre quelque peu le concept pour le rendre pertinent face à la situation que connaît le PS. Mais ne peut-on pas observer que le discours socialiste a fini par intégrer un horizon d'attente, forme de lassitude, qui, en politique bien plus qu'en littérature, est dévastatrice? Ce n'était sans doute pas le cas du Parti socialiste à l'époque de sa refondation, dans les années 1970, où un discours nouveau, en décalage avec l'horizon d'attente d'alors, s'est imposé et a permis la conquête du pouvoir.

Le PS ne serait donc pas audible ni parce qu'il ne dit rien ni parce qu'il en dit trop mais parce qu'il ne peut plus être entendu, parce que l'opinion n'est plus disposée à l'écouter. En quelque sorte, le problème du PS c'est le PS lui-même ; ce qu'il est devenu est en même temps ce qui l'empêche d'être entendu. Les choses sont encore plus graves : nous sommes d'autant plus coupables de la lassitude et même de la moquerie suscitée dans l'opinion par notre discours que nous avons pour devoir d'offrir un véritable espoir dans ces temps de crise. Le rire jaune trahit l'exaspération.

« Le PS ne serait donc pas audible ni parce qu'il ne dit rien ni parce qu'il en dit trop mais parce qu'il ne peut plus être entendu, parce que l'opinion n'est plus disposée à l'écouter. En quelque sorte, le problème du PS c'est le PS lui-même. »

Tirons les conclusions de ces quelques remarques : seule une véritable reconstruction sera à même de recréer l'espoir. Je ne veux pas parler de la rénovation, thème que l'on agite universités

d'été après universités d'été comme pour mieux se convaincre qu'elle a lieu - sans toutefois trop y croire. Rénover c'est dépoussiérer, redonner des couleurs, rajeunir. Bref, la rénovation, bien peu pour nous. Ce qu'il faut c'est au contraire reconstruire de fond en comble. Reconstruire donc, mais pas seulement ce qui fait le fond de notre discours, nos idées. Si nous allons au bout de nos pensées, reconstruire c'est aussi reconstruire la structure politique qui doit porter ces idées, cette structure qui est déjà ancrée dans l'horizon d'attente qui nous paralyse. J'ai même envie de dire que c'est le préalable. Ce sont de toute manière deux choses intrinsèquement liées. Recréer une vision globale, il le faudra, bien évidemment ; mais n'oublions pas de refonder la structure qui doit porter notre discours.

Cela implique d'aller loin ; la tâche est rude et le chemin semé d'embûches. Mais c'est le seul qui vaille la peine d'être emprunté. Après tout, c'est ce qu'a fait François Mitterrand au tout début des années 1970, non sans succès. C'est la seule voie qui rendra une parole progressiste de gauche audible et crédible et donc qui recréera l'espoir.

**François Touchard**  
Section ■ Jaurès ENS



## Quelles idées pour l'Europe ?



### A quoi sert l'Union pour la Méditerranée ?

*Nicolas Sarkozy voulait faire de l'UPM le grand projet de la présidence française de l'Union européenne. Mais il s'est avéré que la France ne pouvait imposer cette ambition à ses partenaires européens. Aujourd'hui, l'UPM n'est plus qu'un processus de Barcelone bis, autant dire, une coquille vide.*

#### **Pourquoi un projet de partenariat entre les pays méditerranéens peut-il sembler souhaitable ?**

Sur le plan politique, il était nécessaire de contribuer à un apaisement des relations entre certains pays de la rive Sud. Les tensions entre le Maroc et l'Algérie à propos du Sahara Occidental, entre le Liban et la Syrie et enfin le conflit israélo-palestinien étaient et restent autant d'obstacles à la discussion entre l'Union européenne et ses interlocuteurs du Sud. Face à ces litiges, l'Union européenne n'a jamais tenu de discours cohérent. Les positions diplomatiques des membres de l'UE sont systématiquement le fait de stratégies nationales, notamment par rapport aux conflits du Proche-Orient.

Au niveau économique, l'espace méditerranéen présente des écarts de développement susceptibles de menacer l'équilibre de la région. La Méditerranée est la zone du monde où l'écart économique entre les deux rives est le plus important. En termes de PIB, la différence est de 1 à 10, avec 30 000 dollars par habitant en moyenne pour la rive Nord et seulement 3 000 pour la rive Sud. De plus, les investissements directs à l'étranger de l'UE vers ses voisins méditerranéens accusent un net retard. Alors que le Japon investit à hauteur de 25% dans son propre Sud (Chine, Thaïlande, Indonésie, Malaisie) et que les États-Unis consacrent 20% de leurs investissements au Mexique et à l'Amérique du Sud, l'UE investit moins de 2% dans la rive sud de la Méditerranée. Ces grandes disparités au sein de l'espace méditerranéen ont ainsi mené les défenseurs de ce projet à envisager un partenariat régional.

#### **Pourquoi l'UPM était un projet mort-né ?**

Tout d'abord, l'UPM était surtout le projet de Nicolas Sarkozy, ou plutôt de son conseiller Henri Guaino, et non celui de tous les membres de l'UE. Dans ces conditions, comment l'UPM pouvait-elle prendre racine ? Les pays non-méditerranéens, d'emblée exclus de cette nouvelle structure, ne pouvaient accepter le mur que construisait le président français entre les pays méditerranéens et eux-mêmes.

Mais l'avortement du projet de l'UPM vient également du manque de lucidité du président français. En effet, comment pouvait-il imaginer que l'ensemble des pays arabes de la rive Sud accepteraient de siéger dans une assemblée aux côtés d'Israël, alors que la grande majorité d'entre eux n'ont aucune relation diplomatique avec l'État hébreu ? La société civile de ces pays aurait pu constituer une menace pour les pouvoirs en place s'il y avait eu le moindre signe de détente vis-à-vis d'Israël.

Comment pouvait-il imaginer qu'une quelconque crédibilité serait accordée à ce partenariat alors que les gouvernements en place dans les pays de la rive Sud, à l'exception de la Turquie et d'Israël, ne sont pas issus d'un processus démocratique ? Ainsi, l'aide éventuelle que l'UE aurait attribué à ces États autoritaires aurait posé un grave problème de gouvernance (mauvaise redistribution des richesses, corruption, absence d'État de droit, etc). Il est fort probable que les peuples arabes de la Méditerranée n'auraient jamais bénéficié véritablement de ces subventions, lesquelles, en général, profitent davantage aux classes dirigeantes.

Le lancement de l'UPM à Tanger le 23 novembre 2007 fut donc logiquement suivi d'une série de critiques, venant soit des pays européens qui n'y étaient pas inclus (l'Allemagne en tête), soit de la société civile des pays

de la rive Sud, qui n'était pas dupe du fait que seuls les intérêts de la rive Nord étaient en jeu.

### Quelle leçon en tirer pour la gauche européenne?

Les écarts de développement entre les deux rives de la Méditerranée ont fait l'objet de nombreux forums internationaux, le dernier en date étant le processus de Barcelone lancé en 1995. Cependant, aucun de ces grands projets n'a suscité l'adhésion totale des nations du Sud, en raison d'une absence à la fois de représentativité des gouvernements de ces États et de crédibilité des différents programmes établis en grande partie par l'UE. Arrêtons de considérer ces pays comme d'anciennes colonies dont on pourrait dicter encore la politique. La coopération euro-méditerranéenne ne doit pas se transformer en une table ronde où les États du Sud ne trouveraient pas de contreparties aux

avantages qu'ils offriraient au Nord.

La gauche européenne doit pouvoir porter un projet de développement méditerranéen qui ne se traduise pas par les mêmes erreurs que Nicolas Sarkozy. Il faut à la fois prendre en compte la complexité des rapports qui lient certains États entre eux, et surtout garder la lucidité qui a manqué aux initiateurs de l'UPM.

En d'autres termes, proposons un réel projet de coopération où les peuples des deux rives bénéficieraient des accords signés. Il s'agit là de ne pas tomber dans le piège qui consiste à vouloir absolument une paix régionale au plus vite. L'hyperactivité du président français a très rapidement montré ses limites, et tout le monde a compris aujourd'hui que l'UPM ne sert qu'à certains.

**Antoine Fabry** ■  
Association ■ PROGRES

## L'Europe, combien de divisions ?

*Le retour de la France dans le commandement militaire intégré de l'OTAN marque une rupture de la stratégie européenne de défense de la France. Ce retour est un échec pour une Europe de la défense. Or il ne peut être envisagé une véritable Europe politique avec des institutions sans une stratégie de défense commune. L'exemple de la guerre en Irak avait déjà montré l'incapacité de l'Europe à adopter une position politique et militaire commune. Mais avec le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, une Europe de la défense est-elle encore possible ? La section de l'ENS a travaillé sur cette problématique à l'occasion des élections européennes du 7 juin 2009 en invitant Jean-Pierre Maulny, directeur adjoint de l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques, et Patricia Adam, députée socialiste du Finistère en charge des questions de défense à l'Assemblée Nationale.*

La défense est le premier poste d'investissement de la France dont le budget de la défense atteint 1,7% du PIB. En 1998, les accords de Saint-Malo marquaient le début de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense. La France avait proposé de faire cohabiter une véritable Europe de la défense à côté de l'OTAN. Le Royaume-Uni et les États Unis voyaient à travers cet accord le moyen d'effectuer des investissements militaires en Europe. L'objectif était de parvenir à investir l'équivalent de 2% du PIB dans le secteur de la défense. L'Europe représente en effet le deuxième budget militaire au monde. La réintégration de la France dans le commandement intégré de l'OTAN

n'est pas non plus sans conséquences financières pour notre pays, puisque nous devons fournir quelques 800 officiers français à l'OTAN. Mais nous



Or stratégiquement l'Union Européenne est une entité politique mieux acceptée pour la résolution des conflits alors que l'OTAN est l'alliance d'un bloc contre un ennemi commun.



perdons à travers ce retour notre indépendance.

Or stratégiquement l'Union Européenne est une entité politique mieux acceptée pour la résolution des conflits, alors que l'OTAN est l'alliance d'un bloc contre un ennemi commun.

La construction de l'Europe de la défense doit donc être replacée dans son contexte historique: on ne peut en effet en saisir tous les enjeux si l'on oublie que c'est dans un contexte d'après-Seconde Guerre mondiale et de guerre froide que le projet a été élaboré. La question de la défense de l'Europe était en effet surtout celle de sa sécurité. Le problème auquel il s'agissait de trouver une solution était celui du réarmement allemand : il fallait consolider le bloc occidental dans sa partie européenne et éviter absolument une poussée communiste vers l'Ouest. Le projet de Communauté Européenne de Défense, qui consistait à créer un commandement intégré des différentes forces européennes, se voulait une alternative au réarmement de l'Allemagne. Après l'échec de 1954, il faut attendre le Sommet de Saint-Malo, les 3 et 4 décembre 1998, pour poser les bases de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense. La PESD consiste principalement à créer des structures symétriques à celles de l'OTAN qui correspondent à une nécessité de posséder des forces autonomes. Cependant, il est précisé que l'Union Européenne agit "lorsque l'Alliance en tant que telle n'est pas engagée" et "sans duplication inutile". Or avec la réintégration de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, les Anglais souhaitent la fusion des processus de planification, alors qu'il faudrait précisément créer une cellule de planification et de commandement pour l'Europe.

Outre la création d'une cellule de planification et de commandement, la création d'un collège européen de défense pourrait être un premier pas vers des stratégies militaires partagées. Aujourd'hui, seuls la France et le Royaume-Uni disposent d'une chaîne de commandement complète avec des outils de communication nécessaires à un processus de commandement. Il est donc primordial de disposer d'une Europe de la défense pour les autres pays européens qui participent aux 23 opérations

extérieures (OPEX) de l'Europe sous mandat de l'ONU. Alors que l'Europe peut engager en OPEX quelques 60 000 hommes, elle manque des outils institutionnels pour mener une politique extérieure. Ces outils institutionnels doivent être définis par un traité et par la nomination d'un véritable ministre des Affaires étrangères que le traité de Lisbonne n'a pas vraiment permis d'institutionnaliser

« Il ne faudrait pas non plus abandonner l'idée de projets d'armement commun. Mais au lieu de défendre l'idée de partenariats bilatéraux pour la construction d'équipements lourds, il serait plus avantageux d'avoir une stratégie européenne d'armement.



Il ne faudrait pas non plus abandonner l'idée de projets d'armement commun. Mais au lieu de défendre l'idée de partenariats bilatéraux pour la construction d'équipements lourds, il serait plus avantageux d'avoir une stratégie européenne d'armement. Pour un pays, il est nécessaire d'avoir deux porte-avions pour qu'ils soient opérationnels. Or le coût d'un porte-avion est de l'ordre de trois milliards d'euros. La France n'a donc pas les moyens de se payer un deuxième porte-avion. Mais finalement au lieu de construire un deuxième porte-avion français ou d'engager un partenariat avec les britanniques, il vaudrait mieux avoir une stratégie militaire qui reposerait sur trois ou quatre porte-avions européens. Cette stratégie permettrait une rotation des porte-avions en mission. L'Europe aurait ainsi des porte-avions opérationnels alternativement français, britanniques, allemands, espagnols ou italiens. Actuellement, l'Europe dispose de cinq porte-avions ou aéronefs : deux britanniques, un français, un espagnol et un italien. Mais cette stratégie ne peut être envisagée sans une politique européenne de défense pour permettre à chaque pays de contribuer à une armée européenne avec une véritable stratégie politique et une chaîne de commandement adaptée.

## pétales

### **Le PSE a un programme : quelques propositions à picorer**

*Le Parti socialiste européen (PSE) a des listes, un slogan, un projet d'alternance à José Manuel Barroso (qui a tellement contribué à la défiance des citoyens envers l'Europe), une campagne et un programme : le Manifesto. Pourtant, les médias se détournent de la campagne et la gauche vit une situation absurde. Le capitalisme vit sa crise la plus grave depuis la guerre et l'Europe n'a pas été à la mesure des exigences qu'elle a fait naître. La droite reste forte, alors que son idéologie a montré depuis longtemps ses limites.*

*Dans un manque de transparence quasi-général, chaque personne, même se reconnaissant dans les idées de la gauche progressiste, peut hésiter un instant sur le bulletin qu'il conviendra de glisser dans l'urne le 7 juin prochain. Voici quelques morceaux choisis du programme du Parti socialiste européen pour remettre l'Union au service de ses citoyens. De quoi donner à chacun quelques éléments pour juger objectivement avant de voter pour élire nos parlementaires européens. Rappelons à toutes fins utiles, et pour les esprits chagrins, qu'il s'agit bien d'un texte adopté à l'unanimité par tous les partis socialistes, travaillistes et sociaux-démocrates d'Europe, et prêt à être appliqué pour donner à l'Europe une nouvelle direction. Voici donc cinq propositions concrètes issues du Manifesto, à mettre dans le débat européen.*

#### **Proposition n°13 : Pour un Pacte européen du Progrès Social.**

*La convergence ne s'arrête pas aux données macro-économiques et l'on voit bien à quel point les critères de Maastricht ont montré leurs limites. La crise venue, l'Europe aurait dû fournir des outils pour protéger les citoyens : au contraire, elle recule puisqu'elle avait fixé des règles que plus personne ne tient à respecter. Le PSE propose maintenant de demander à tous les Etats membres de créer un système social capable de fournir des allocations adaptées aux chômeurs, aux retraités, aux personnes en situation de handicap... Le PSE propose la fixation d'objectifs et de normes en matière de santé, d'éducation et de solidarité. En somme, le PSE propose un véritable projet d'Europe sociale.*

#### **Proposition n°16 : Pour un salaire minimum européen.**

*Avancée sociale qui permet la fin de la concurrence entre les travailleurs européens (à travail égal, salaire égal) : il faut, par la loi ou par la négociation, l'établissement d'un salaire minimum dans tous les Etats membres. Proposition d'importance s'il en est, exemplaire de courage et qui met en avant la convergence sociale au sein de l'UE. Le PSE propose la justice dans les salaires.*

#### **Proposition n°32 : Pour une directive européenne sur le climat.**

*Contrairement à une idée reçue, largement diffusée par la politique de la droite européenne, une directive européenne n'est pas synonyme de régression. Le PSE propose une directive européenne sur le climat pour fixer les politiques à mener sur des thèmes centraux comme le transport ou l'agriculture. Il est nécessaire pour une Europe de progrès de se donner des objectifs ambitieux sur des enjeux aussi majeurs. Par exemple, le PSE propose de plaider au sommet de l'ONU pour une réduction de 30% des gaz à effet de serre d'ici à 2020, tout en procédant aux transferts de technologie et aux investissements nécessaires pour permettre aux pays en voie de développement d'accéder au développement durable le plus vite possible. Le PSE propose de faire de l'UE le fer de lance dans la bataille contre le changement climatique.*

#### **Proposition n° 37 : Pour un alignement par le haut des droits aux congés parentaux.**

*Droit de la femme, droit à l'éducation... Le PSE propose une vraie égalité des sexes, par exemple au travers d'une Charte européenne des Droits de la Femme. Rappelons que cette proposition est également valable pour le congé paternité puisqu'il est prouvé que des congés parentaux égalitaires réduisent considérablement les discriminations à l'embauche. Le PSE propose une Europe de l'égalité hommes/femmes.*

*People first !*

**Hugo Christy** ■  
Section ■ Sciences-Po

## Erasmus et Rasmussen

### La gauche européenne et la question universitaire

*Le président du Parti socialiste européen, Poul Nyrup Rasmussen, a récemment affirmé qu'à l'issue des élections européennes, le PSE ne soutiendra pas José Manuel Barroso, actuel président de la Commission européenne, « car il ne représente pas les opinions de la famille social-démocrate ». L'annonce est porteuse d'espoir, les socialistes européens semblant désormais décidés à lutter contre le néolibéralisme en Europe, quitte pour cela à rompre avec leurs alliés historiques du centre droit et de la démocratie chrétienne. Dont acte. On attend de voir maintenant si cette réorientation annoncée du projet socialiste européen s'appliquera à tous les secteurs de la politique européenne, y compris ceux qui, sous le masque trompeur du consensus, sont en réalité porteurs de divergences fondamentales entre la gauche et la droite.*

La question universitaire fait justement partie de ces sujets sur lesquels il conviendrait de rebâtir des clivages politiques en Europe, autant dans une perspective stratégique de reconquête électorale que pour défendre les valeurs qui sont les nôtres. L'Europe de la Recherche et de l'Enseignement supérieur que nous voulons n'est pas la même que celle à laquelle la droite européenne aspire. Cette Europe-là, c'est celle voulue par la stratégie de Lisbonne et le processus de Bologne qui sous le couvert de motifs louables – le développement de la mobilité internationale, l'harmonisation des systèmes européens d'enseignement supérieur et de recherche, etc. – suit en fait les préconisations de l'OCDE visant à la création d'une « prestation de service éducatif » uniforme en Europe. Les instruments utilisés peuvent sembler neutres : programme Erasmus de mobilité universitaire, tripartition des cursus (Licence, Master et Doctorat en France), développement des crédits ECTS, lois d'autonomie des universités censées favoriser leur expansion, autant d'instruments à la mise en place desquels la gauche européenne a d'ailleurs pris sa part. Les conséquences sont bien connues par celles et ceux qui subissent ces politiques de l'intérieur : uniformisation gestionnaire des cursus aux dépens des spécificités disciplinaires (faisant disparaître certains diplômes intermédiaires, comme la Maîtrise, qui jouait un rôle-clef en sciences humaines et sociales) ; réduction de la valeur des enseignements à des volumes horaires ; mise à mal du cadre national des diplômes et concentration des moyens autour de quelques grands pôles universitaires pouvant aboutir à terme à de terribles inégalités territoriales ; désengagement croissant de l'État amenant une hausse des frais

d'inscription au mépris des inégalités sociales ; rejet de la culture critique au profit d'une mission de professionnalisation des étudiants... Et ce n'est

« Loin du corporatisme archaïque et hostile au changement que l'on dépeint parfois, ces conflits expriment une opposition aux logiques gestionnaires et concurrentielles qu'une majorité politique néolibérale cherche à imposer dans le domaine de la production et de la diffusion du travail intellectuel... sans jamais cesser d'instrumentaliser la question universitaire européenne. »

pas un hasard si les premières disciplines visées – et donc les plus en pointes dans les mouvements universitaires actuels – sont justement les plus potentiellement critiques à l'égard du capitalisme (philosophie, lettres, histoire...).

C'est pour résister à ce processus que, depuis plus de cinq ans, les conflits se multiplient dans les universités européennes, comme en France actuellement. Loin du corporatisme archaïque et hostile au changement que l'on dépeint parfois (les États généraux de la Recherche de 2004 ont témoigné du contraire), ces conflits expriment une opposition aux logiques gestionnaires et concurrentielles qu'une majorité politique néolibérale cherche à imposer dans le domaine de la production et de la diffusion du travail intellectuel... sans jamais cesser d'instrumentaliser la question universitaire européenne.

Un exemple récent. Le 18 décembre 2008, la France a signé un accord avec le Vatican sur la reconnaissance des grades et diplômes universitaires. En vertu de cet accord placé sous le signe

du processus de Bologne, la France reconnaît désormais les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur qui, établis à l'étranger mais aussi en France – et c'est tout le problème –, sont habilités par le Saint-Siège. L'accord s'appliquera donc aux diplômes canoniques (tels qu'une licence en droit canonique ou un master en théologie) ainsi qu'aux diplômes profanes (licence d'ingénieur, master d'histoire, etc.) délivrés par les instituts catholiques situés à Angers, Lille, Lyon, Paris, Toulouse et La Rochelle-sur-Yon. Ce n'est pas sans poser problème.

D'abord, on l'a beaucoup lu, la reconnaissance des diplômes canoniques et ecclésiastiques s'inscrit contre l'esprit laïc de notre République qui, depuis la loi de 1905, ne reconnaît aucun culte (art. 2). Nous sommes là dans le droit fil des préoccupations confessionnelles du chef de l'État et de ses déclarations sur « les racines chrétiennes de l'Europe ». Passée plus inaperçue, la reconnaissance des diplômes dits profanes rompt avec le principe du monopole de la collation des grades par l'État (article 613-1 du Code de l'Éducation). C'est un nouveau coup porté contre le service public d'enseignement supérieur. Jusqu'ici, il fallait s'en remettre à une commission universitaire de caractère public, constituée ad hoc, pour obtenir une équivalence entre le diplôme d'un établissement privé et un diplôme national. L'accord signé avec le Vatican, qui reconnaît d'office l'équivalence pour les diplômes catholiques obtenus en France, revient à mettre fin au diplôme d'État tout en augmentant la place du privé dans notre enseignement supérieur. L'enjeu est donc de taille et tout a d'ailleurs été soigneusement entériné sans débat démocratique – des fois que – puisque, fidèle à ses habitudes monarchiques, le président de la République a ratifié son accord avec le Vatican par

décret sans que le Parlement n'ait été saisi (décret n°2009-427 du 16 avril 2009). Il reste à espérer que le Conseil d'État, auprès duquel plusieurs recours ont été déposés, cassera les éventuelles irrégularités juridiques de ce nouveau coup de force présidentiel. Cela représenterait, en tout état de cause, une victoire bien mince car l'affaire n'est pas un exemple isolé et, en France comme ailleurs en Europe, l'harmonisation des systèmes universitaires fait souvent figure de noble paravent destiné à masquer les idées d'une majorité politique néolibérale et moralement conservatrice.

Faut-il pour autant laisser tomber les enfants d'Erasmus et renoncer aux promesses d'une Europe des universités et de la Recherche ? Évidemment pas. Il est temps, au contraire, que la gauche européenne renoue avec ses ambitions critiques et se déprenne d'une idéologie qui n'est pas la sienne. Il est temps qu'elle réinvestisse la question universitaire pour y faire prévaloir, contre les partisans du « marché de la connaissance », la création d'un grand service public européen d'éducation et de recherche. Est-ce bien là tout l'esprit des déclarations récentes de Rasmussen ? Faisons le pari que oui.

Reste à gagner les élections et à rallier une majorité politique européenne, ce qui nous obligera à marcher contre bien des vents dominants. Mais, après tout, la critique de la domination a toujours été la raison d'être de notre combat. Et cela prouve, au passage, à quel point la gauche a partie liée avec la question universitaire. En défendant la mission publique et critique de l'université, c'est-à-dire le maintien d'un espace affranchi des logiques du marché et de la pensée dominante (quelle qu'elle soit), la gauche joue aussi sa survie. Il serait temps pour elle de s'en rendre compte.

**Guillaume Tronchet** ■  
Section ■ Sorbonne



# pétales

## My Parliament is REACH !

Le 13 décembre 2006, le Parlement Européen a voté le règlement REACH (en Registre, Evaluation et Autorisation des substances CHimiques). Ce règlement prévoit que tous les produits chimiques fabriqués ou importés en Europe dans une quantité supérieure à une tonne par an doivent être enregistrés et testés pour vérifier qu'ils ne sont pas dangereux. 30000 produits chimiques sont concernés et devront être enregistrés et testés d'ici à 2018. A titre de comparaison, le précédent règlement prévoyait que seuls les nouveaux produits chimiques devaient être testés, et moins de 4000 produits ont été testés depuis 1981.

Greenpeace, qui n'est pourtant généralement pas particulièrement élogieux en ce qui concerne les textes votés au Parlement Européen, y voit « la réglementation européenne la plus ambitieuse et la plus importante des 20 dernières années ».

En particulier, ce règlement conduit à renverser la charge de la preuve : auparavant, les agences sanitaires nationales devaient faire la preuve qu'un produit était nocif pour obtenir son interdiction. Désormais, c'est aux industriels de faire la preuve de l'innocuité d'un produit pour obtenir son autorisation.

On pourrait penser - naïvement ? - que la sécurité publique en matière de substances chimiques est un sujet a-politique, transcendant l'opposition gauche/droite. Pourtant, ce texte est loin d'avoir fait l'unanimité au Parlement Européen.

Ainsi, la gauche a déposé un amendement prévoyant que les produits « préoccupants » (toxiques,

cancérigènes, ou dangereux pour l'environnement) devraient être automatiquement interdits si un produit de substitution non-dangereux existait, mais la droite a fait rejeter cet amendement sous la pression des lobbies industriels. Ces derniers pourront donc continuer à utiliser des produits dangereux, pour peu qu'ils puissent montrer que les « avantages socio-économiques » dépassent les inconvénients et les risques ; un tel système avantagera sans aucun doute les grandes entreprises capables de faire un lobbying intense auprès des institutions européennes.

Par ailleurs, malgré l'opposition de la gauche, la droite a aussi imposé que les nouveaux produits introduits sur le marché à partir de maintenant seraient enregistrés et testés à partir d'une production d'au moins une tonne par an (comme les produits déjà existants), alors que le précédent règlement, celui en vigueur depuis 1981, prévoyait un seuil de 10 kilos, soit cent fois moins ! Bref, grâce à la droite, la politique européenne devient une vraie danse de salon : deux pas en avant, un pas en arrière, cha-cha-cha...

**Florent Buisson**  
Section Jaurès ENS



ALLONS VOIR SI  
LA ROSE

### Allons voir si la Rose

ont participé à ce numéro les sections universitaires du PS :

Jaurès ENS-Ulm, Jean Zay Sciences Po, Sorbonne

ainsi que :

Association P.R.O.G.R.E.S

auteurs :

Florent Buisson, Hugo Christy, Antoine Fabry, A.G., Arnaud Laaban, Jérôme Meyer, Romain Pigenel, Marthe Pommié, François Touchard, Guillaume Tronchet

coordination et maquette :

François Touchard  
(Merci à Lucie, Hugo, Pierre-André et Jérôme pour leur aide)

site internet :

<http://www.ps-universites.fr>

contacts journal :

[contact@ps-universites.fr](mailto:contact@ps-universites.fr)

contacts secrétaires de section :

Jaurès-ENS / Jérôme Meyer :

[contact@ps-ens.org](mailto:contact@ps-ens.org)

[www.ps-ens.org](http://www.ps-ens.org)

Jean Zay Sciences Po /

Etienne Longueville :

[etienne.longueville@sciences-po.org](mailto:etienne.longueville@sciences-po.org)

[www.ps-sciences-po.com](http://www.ps-sciences-po.com)

Les propos tenus dans le présent numéro n'engagent que leurs auteurs. Ni le Parti Socialiste, ni les sections universitaires du Parti Socialiste ne pourront être tenus pour responsables.